

1833

Alexandre Dumas

**LES MUETS
QUI PARLENT
ET
LES AVEUGLES
QUI LISENT**

Domaine public

Éditions du Fox



Photographie d'Alexandre Dumas par Charles Reutlinger

PRÉSENTATION

Alexandre Dumas (1802-1870) est surtout célèbre comme romancier (« Les trois mousquetaires », etc.), mais il a aussi écrit, entre autres, des récits de voyage. Celui-ci est extrait de ces « Impressions de voyage en Suisse », tome deux, chapitre XLVII. Il y décrit sa visite de l'Hospice des sourds-muets fondé par Scherr¹ à Zurich.

Dumas en profite pour dresser une brève histoire de la surdité depuis Sparte. Il semble qu'il tienne ses renseignements de Ferdinand Berthier qu'il explique avoir rencontré.

Les exercices montrés à Dumas sont assez curieux. Il s'agit, pour le sourd, de lecture labiale avec réarticulateur et, pour l'aveugle, d'un système de perforations qui suit les contours des lettres et non pas d'écriture en Braille.

Voici donc un récit curieux par l'un des plus grands romanciers français.

1. Thomas Scherr (1801-1870), éducateur Suisse, ouvrit d'abord une école de sourd-muets et d'aveugles à Gmünd, puis il prit la direction de l'Institut des aveugles et des sourds-muets de Zurich. Il a écrit de nombreux livres sur l'éducation (en général) et fût un grand réformateur du système scolaire Suisse.

LES MUETS QUI PARLENT ET LES AVEUGLES QUI LISENT

En sortant de la bibliothèque, nous allâmes visiter l'Hospice des Sourds-Muets, fondé par M. Scherr. Quelques conversations par signes que j'avais eues avant de partir avec un jeune homme de grand talent, sourd-muet lui-même et professeur à l'Institut royal de Paris m'avaient familiarisé avec les tentatives faites jusqu'à ce jour pour améliorer l'état de ces malheureux et les appeler à prendre leur part des biens que promet la société et des devoirs qu'elle impose. Il avait même eu, avant mon départ de Paris, la complaisance de me donner quelques notes à ce sujet, tout en me priant d'examiner avec soin l'institut de Zurich où, m'avait-il assuré, on était parvenu à faire parler les élèves. Je mers aujourd'hui de ces notes pour donner à mes lecteurs quelques détails assez curieux et assez ignorés, je crois, sur cette singulière et exceptionnelle éducation¹.

A Sparte, les sourds-muets étaient rangés dans la classe des êtres incomplets ou difformes, qu'il était inutile de laisser vivre puisqu'ils ne pouvaient être d'aucune utilité pour la République.

1. Ce jeune homme est M. F. Berthier, qui a dû à ses connaissances spéciales sur la matière l'honneur d'être choisi par l'Institut historique pour faire un mémoire sur l'éducation des sourds-muets de toutes les époques et de tous les pays.

En conséquence, aussitôt qu'on venait de s'apercevoir de leur infirmité, ils étaient mis à mort. À Rome, les lois les déshéritaient d'une partie des droits civils ; elles les déclaraient inhabiles à gérer leurs biens, leur donnaient des tuteurs et les retranchaient de la société. La religion chrétienne, toute d'amour et de charité, reconnut des hommes dans ces malheureux à qui la nature avare n'avait donné que trois sens ; elle leur ouvrit ses cloîtres, où de premiers germes d'éducation commencèrent à leur être donnés. Cependant, c'était une éducation bien grossière et bien imparfaite puisqu'un auteur du quinzième siècle cite comme une merveille un sourd-muet qui gagnait sa vie en tressant des filets pour la pêche.

Ce fut Pedro de Ponce, bénédictin espagnol du couvent de Pahagues, au royaume de Léon, mort en 1584, qui eut le premier l'idée que les sourds-muets, tout privés qu'ils étaient des organes de la parole et de l'ouïe, pouvaient recevoir des idées et les transmettre. Le hasard lui avait donné quatre illustres élèves : c'étaient les deux frères et la sœur du cardinal de Velasco, et le fils du gouverneur d'Aragon. La méthode qu'il avait employée, et que malheureusement on ignore, puisqu'il ne laissa aucun traité sur cette matière, eut un tel succès, que les écoliers d'une classe inférieure lui arrivèrent de tous côtés. Et, parmi ces derniers, quelques-uns firent de si grands progrès, qu'ils soutenaient en public des discussions sur l'astronomie, la physique et la logique ; si bien, disent les auteurs contemporains, qu'ils eussent passé pour gens habiles et savants aux yeux mêmes d'Aristote. Dans le même siècle et vers la même époque, c'est-à-dire de 1550 à 1576, un philosophe italien nommé Jérôme Cardan s'occupa, mais secondairement, de cette tâche, et ses écrits sont les premiers dans lesquels on trouve consignée la possibilité d'apprendre à lire et écrire aux sourds-muets.

En 1620, trente-six ans après la mort de Pedro de Ponce et quarante-quatre ans après celle de Jérôme Cardan, un livre parut en Espagne sous le titre de *Arte para enseñar á hablar á los mudos*. C'était un Français, secrétaire du connétable de Castille, qui, dans le but d'adoucir la position du frère de ce connétable, devenu muet à l'âge de quatre ans, avait dirigé ses travaux vers ce nouveau genre de professorat. Dans le livre qui reste de lui et qui, nous l'avons dit, est le premier, Pierre Bonnet se donna comme l'inventeur de sa méthode. Au reste, ce qu'il est impossible de nier, c'est qu'il ne soit pas le premier qui ait introduit dans son ouvrage l'alphabet manuel qu'adopta ensuite, à certaines modifications près, le savant et bon abbé de l'Épée.

Vers 1660, J. Wallis, professeur de mathématiques à l'Université d'Oxford, tenta de faire pour l'Angleterre ce que Pierre Bonnet avait fait pour l'Espagne, c'est-à-dire de mettre les sourds-muets à même de comprendre les pensées d'autrui et d'exprimer les leurs par gestes ou par écrit. Lui-même se félicite de ses succès dans la carrière à laquelle il s'était dévoué, dans une lettre adressée au docteur Beverley : « En peu de temps, dit-il, mes élèves avaient acquis beaucoup plus de savoir qu'on ne pourrait supposer d'hommes dans leur position, et ils étaient en état, si on les eût cultivés, d'acquérir toutes connaissances qui se transmettent par la lecture.² »

Quelque temps après, un médecin suisse nommé Conrad Amman publia un traité intitulé *Surdus loquens*, et plus tard une dissertation sur la parole, traité qui fut traduit en français par

2. *Transactions philosophiques de Londres*, octobre 1698. *Histoire de l'éducation des sourds-muets*, par Ferdinand Berthier, 1830.